



Macron déclare la guerre à l'audiovisuel public

Nous, citoyens de ce pays, accusons Emmanuel Macron de tentative de destruction de notre bien commun, le service public de l'audiovisuel.

L'audiovisuel public, ce sont 6 chaînes de télévision, 6 chaînes de radio, 24 antennes régionales de France 3, 44 stations locales de France Bleu, 9 stations ultra marines de RFO, qui offrent un maillage unique de notre territoire et assorti de très riches plateformes de contenus. L'audiovisuel public, c'est aussi une offre internationale multilingue sur télévision, radios et numérique, pour les francophones et tous ceux qui s'intéressent à la France.

C'est également l'Institut National de l'Audiovisuel, mémoire vivante de plus de 50 ans d'archives radiophoniques et télévisées.

De la culture avec Arte, France Culture, France Musique, France 5, Culture Box et les formations musicales permanentes de Radio France (les 2 orchestres, le chœur et la maîtrise).

Du sport avec Roland Garros, les Jeux Olympiques, le Tour de France ou de la Coupe du monde de rugby et une multitude de sports plus confidentiels qui n'existent nulle part ailleurs.

Les programmes de Lumni, régulièrement utilisés dans toutes les salles de classe comme support pour les enseignants.

De l'information du quotidien, France Info, France Inter, France 2, France 3, les journaux régionaux et locaux de France 3 et France Bleu, en français, en langues régionales, mais aussi en langues étrangères avec France Médias Monde (RFI, France24 et MCD).

Des émissions d'investigation qui ont permis de révéler des scandales internationaux tels que les Panama Papers. Des films, fictions, séries, feuilletons, documentaires, programmes régionaux...

Le tout, disponible en permanence et gratuitement, sur nos antennes et nos sites internet. Netflix, Disney ou Amazon peuvent-ils en dire autant ?

La fermeture de chaînes est déjà à l'étude

Nous accusons Emmanuel Macron de mentir lorsqu'il prétend garantir un financement pour l'audiovisuel public, alors qu'en supprimant la redevance sans aucune piste alternative crédible, il ouvrira sciemment la porte d'un démantèlement progressif de ses entreprises.

Une fois réduit à une ligne budgétaire dans le budget général de l'État, le financement de l'audiovisuel public sera fatalement remis en cause chaque année, au gré des arbitrages prioritaires et des gels de circonstance.

Déjà, des sénateurs réfléchissent aux chaînes, aux stations, aux antennes et émissions qu'on pourrait supprimer, pour économiser une partie des moyens qui financent ces programmes. Ces pistes figurent dans le questionnaire envoyé à l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) par la Commission Culture du Sénat.

38 centimes par jour

Nous accusons Emmanuel Macron de mentir lorsqu'il promet aux électeurs de leur redonner du pouvoir d'achat.

Et quel pouvoir d'achat ? 138 euros par an pour chaque foyer fiscal équipé d'un téléviseur, ce sont 38 centimes d'euros par jour : le tiers d'une baguette de pain !

Mais en réalité, le président ne supprime pas cette dépense, il la rend invisible. En effet, comme il prétend garantir « en même temps » la pérennité du service public audiovisuel, il faudra bien que la ressource provienne de quelque part, donc de nos impôts.

Un tour de passe-passe qui offrira surtout la possibilité de réduire le financement, sans le moindre débat public, avec pour effet l'effacement progressif de la richesse de nos programmes. Une méthode bien rodée qui a déjà fait ses preuves pour détruire la plupart de nos services publics.

Cadeau au privé

Nous accusons Emmanuel Macron de tourner le dos à l'intérêt général pour favoriser les appétits du privé.

Telle qu'il la conçoit, la suppression de la redevance mènerait à son terme le torpillage de l'audiovisuel public entamé par Nicolas Sarkozy avec la suppression de la publicité sur les chaînes publiques.

TF1 et M6, qui ont annoncé leur fusion, vont ainsi pouvoir incarner ce géant national audiovisuel que l'ex-président appelait de ses vœux. Sans parler des GAFA qui lorgnent sur la manne des programmes qu'ils vont pouvoir engranger.

Ils doivent déjà se frotter les mains en attendant de récupérer les droits du Tour de France, du rugby ou des Jeux Olympiques, les meilleures séries, et peut-être hériter de nouvelles fréquences, quand le service public, réduit à peu de chagrin sera contraint de les céder. Et ainsi construire de nouvelles offres thématiques, avec des chaînes payantes ?

Museler les débats

Nous accusons Emmanuel Macron de vouloir museler l'information et les débats.

Une fois le financement devenu dépendant du pouvoir politique, les chaînes et les radios osent-elles enquêter sur les scandales tels que l'affaire Benalla ou sur le recours aux cabinets de conseils ?

Les journaux appartenant à des oligarques n'évoquent que très rarement les affaires qui peuvent embarrasser leurs patrons ; l'audiovisuel public, de la même façon, sera-t-il muselé ?

Nous accusons Emmanuel Macron de démagogie en singeant les propositions de Valérie Pécresse, Marine Le Pen et Éric Zemmour, alors que notre redevance est aujourd'hui l'une des plus faibles d'Europe et que les audiences des chaînes de télévision et de radio publiques ont non seulement résisté à la concurrence mais démontré toute leur utilité pendant la pandémie.

Nous accusons Emmanuel Macron d'un exercice monarchique de la présidence.

Il prend seul une décision sans aucun débat contradictoire alors que nos voisins Suisses, en rejetant par 71,6% la suppression de leur redevance, ont démontré combien, après un vrai et long débat, les peuples peuvent être attachés à leur service public audiovisuel.

Pour une redevance universelle

Nous accusons Emmanuel Macron, après Nicolas Sarkozy et François Hollande, d'inaction sur le sujet de la redevance depuis 2008, date à laquelle le modèle économique de la télévision publique a été durablement déstabilisé par la suppression de la publicité.

De plus en plus de gens regardent ou écoutent les programmes du service public en, utilisant ordinateurs, tablettes et smartphones, ce qui devrait inciter à réformer le mode de financement. Puisque les programmes du service public sont massivement diffusés sur Internet, la piste de la redevance universelle apparaît la plus cohérente. C'est ce qui a été choisi par nos voisins allemands.

Afin de lutter contre les « fake news » et d'inscrire fortement la place et le rôle du service public dans le numérique, l'Allemagne vient d'augmenter ses ressources de 1,5 milliards d'euros d'ici 2024, ce qui permettra de produire des divertissements et une information de qualité.

Nous ne pensons pas qu'Emmanuel Macron agisse à la légère avec cet effet d'annonce électoraliste. Derrière cette pseudo désinvolture se cache un véritable projet de démolition de notre service public audiovisuel, vital pour notre démocratie et notre modèle culturel.

Pour la défense de l'audiovisuel public !

Nous appelons tous ceux qui nous soutiennent, à contribuer à ce débat sur les réseaux sociaux.

    #TouchePasAuxMediasPublics

 <https://www.petitionenligne.net/defendrepcap>

Signataires

CGT France Télévisions, CGT Radio France, CGT INA, CGT FMM, CGT TDF, CGT Arte, FNSAC-CGT, SNRT-CGT Audiovisuel, SNJ-CGT National, CFTD France Télévisions, FO France Télévisions, FO Radio France, FO INA, FO FMM, FO Médias, SNJ France Télévisions, SNJ FMM, SUD France Télévisions, SRCTA-UNSA France Télévisions, SRCTA-UNSA Arte, CFTC FMM.